

MAGASIN
A DEPARTEMENTS

Z. PAQUET

167-169-171

RUE ST-JOSEPH

ARTICLES
TOILETTEVOIR AU
COMPTOIR
DES
VARIÉTÉS

Fers à friser... depuis 2c la pièce
Éponges... 5c
Peignes de coiffe... 2c
Cure-oreilles... 5c
Peignes de face... 5c la paire
Dés et verges... 2c la pièce
Papillottes Mascotte... 4c la douz.
Broches à cheveux... 1c la paire
Brosses à laines et
à balais... 7c la pièce
Vaseline... 4c le pot
Vernis à souliers Day
& Martin... 3c la boîte
Dernières nouveautés en Peignes-attache,
Parfums, Savons, Eaux de toilette, etc.

CHAUSSURES pour HOMMES

OFFRE EXCEPTIONNELLE
Lots considérables au choix
Valant... \$2 à \$4 \$1.50 à \$2.50

Pour... \$1.00 \$1.00
Autre lot de bottines et souliers
pour hommes. Votre choix à
75c et 95c

Nou sommes les seuls Agents
pour l'excellent

CIRAGE BON AMI

Substance supérieure pour le
cirage des planches et vitres, cu-
vres et métaux, marbres, porcelai-
nes, boiseries, peintures, bijoux, articles
en celluloïd, etc.15c le paquet
Demandez l'échantillon gratuit.Nous avons aussi
en stock le... QuillalineUn incomparable détergent pour le
nettoyage des rubans, gants, soies,
feutres, mousselines et l'enlèvement
des taches de graisse des draps, ta-
pis, etc.

Lingerie pour Hommes

STOCK AU GRAND COMPLET
Voir vitrine spéciale où est expo-
sée une

OCCASION SANS PRÉCÉDENT

Un grand lot d'échantillons achetés
d'une manufacture, comprenant
75 douzaines de bonnets, chemi-
sées en laine pour hommes, va-
lant \$100 à \$150, offertes à par-
tir de samedi au prix inouï de

69 cts

On fera bien de s'empresser, car
cette marchandise, par sa bonne va-
leur, va s'écouler rapidement.
Bonne cause de chevreau lacé
(kid gloves) pour dames, très
bonne valeur, à

39c la paire

Autre Occasion Alléchante

Un beau tricot boutons est donné
avec chaque paire.
Une balance de camisolles coton
pour enfants est offerte à

30c la douzaine

Tableaux en bonne toile cham-
brée du Nord, avec bordure ma-
rye, offerts à meilleur marché
que le coût de la toile

9c la pièce

Grands mouchoirs en satin
bleu-marin et blanc

6c la pièce

Un fort lot d'indiennes faibles
anglaises, nuances d'automne,
dessins nouveaux.

Prix antérieur... 15c

Maintenant... 10c la 1/2-2 1/2

Voyez nos satines à jupes, de 54
pouces de largeur, dessins très jolis.Un lot d'échantillons de "19"
deux, simples, en point, très
bonne valeur, à

25 et 40c chacun

Pavillons de toutes nations et de
tous formats, et Bunting pour pa-
voisement. Rubans tricolores de tou-
tes largeurs, depuis "2c" la 1/2-2 1/2Les dernières nouveautés sont ar-
rivées en étoffes à manchettes, draps
et tweeds.Magnifique tapis de jeu en jack
vert, avec franges et inscription "au
jeu", et françaises brodées dans le
tissu, ajustable à toute grandeur de
table au moyen d'une cordelette.Reçu un grand lot de BALAIS
MECANIQUES (Carpet Sweepers).

Musique Nouvelle

Reçu toutes les semaines
OFFERTES A 5c et 10c LA PARTITIONLa dernière composition sur l'ami
Lal Dewey est du nombre.Achetez les Célèbres Patrons de Modes
Bazar-Glove Fitting Patterns
A 10 CTS

Z. PAQUET

167-169-171. RUE ST-JOSEPH
8 Sept 1898.

LA DETTE DE CUBA

Une correspondance de Madrid dit

que la dette de Cuba est actuellement
représentée par les obligations hypo-
thécaires de 1886 et de 1890. L'émission
de 1886 d'une valeur nominale de
620 millions de pesetas (équivalent
d'un franc), comprenait 1,240,000 obli-
gations hypothécaires; et en a amor-
ti jusqu'à présent pour une valeur de
31,150,000 pesetas. Quelques obliga-
tions, en très petit nombre, restent
encore en portefeuille pour que l'on
puisse achever la conversion de la
dette amortissable de 1882 et les an-
nuités; leur valeur est de 675,500 pe-
setas. Les autres qui représentent la
presque totalité de l'émission sont en
circulation dans le public; leur valeur
est de 588,173,500 pesetas, soit en
nombre rond 589 millions. L'émission
de 1890, d'une valeur nominale de 870
millions, comprenait 1,750,000 obli-
gations hypothécaires, sur lesquelles on
a amorti pour 17,850,000 pesetas. Il
y en a en portefeuille pour une va-
leur de 16,424,000 pesetas et en nan-
disement de prêts pour 447,450,000
pesetas. La valeur de celles qui sont
en circulation dans le public est donc
de 333,276,000 pesetas.L'émission de 1886 a eu pour objet
de convertir des dettes antérieures, les
obligations des douanes de 1878, les
billets hypothécaires de 1880, la dette
amortissable et les annuités pour une
valeur totale de 450 millions de
pesetas. Le reste, soit 170 millions, a
été affecté à rembourser la dette flot-
tante, contractée jusqu'à cette épo-
que, et à solder les déficits des bud-
gets de 1883-1884 et de 1885-86. L'é-
mission de 1890, qui devait être ap-
pliquée en partie à la conversion des
dettes de 1882 et de 1880, a été em-
ployée uniquement à rembourser la
dette flottante, à retirer de la circu-
lation les billets de la Banque espa-
gnole de la Havane, pour le compte
du trésor, et à solder les déficits des
budgets. La conversion des billets hy-
pothécaires de 1886, après avoir été
ajournée, fut suspendue définitive-
ment par la loi du 14 juin 1895, qui
autorisait le gouvernement à donner
en nantissement les titres qui lui res-
taient dans les mains, pour se procurer
les ressources nécessaires aux be-
soins de la guerre.La somme annuelle qui est nécessai-
re pour faire face au service des in-
térêts et de l'amortissement est de
39,196,000 pesetas pour la totalité des
obligations de 1886 et de 22,580,000
pesetas pour les obligations de 1890
qui sont dans les mains du public.En résumé, on peut dire que la dette
de Cuba s'élevait au 30 juin der-
nier, à environ 1,500 millions de pe-
setas, attendu que le trésor de cette
île doit encore quelques millions pour
les "abonares" remis en liquidation
de compte à la fin de la dernière guerre
civile, et à des militaires et à des
fournisseurs, etc. Ces "abonares" se
trouvent aujourd'hui, dit-on, dans les
mains de quelques banquiers qui les
ont achetés en vue de faire une spé-
culation, pour des sommes bien infé-
rieures à leur valeur.Dans la dette consolidée indiquée
ci-dessus ne figurent pas les dépenses
de la guerre actuelle, dont la liquida-
tion n'est pas encore faite. Mais ces
dépenses doivent s'élever déjà à une
somme importante, qui peut être éva-
luée à 1 milliard et demi environ.

L'hon. Frs. Langelier

Nommé juge de la Cour d'Appel

L'hon. François Langelier, a été
nommé juge au tribunal de la Cour
d'Appel, pendant l'absence de l'hon.
Juge Boies, qui a obtenu un congé
de six mois.

Du "Chronicle":

Les nombreux amis de l'hon. Frs.
Langelier seront heureux d'apprendre
sa promotion comme l'un des juges
de la Cour d'Appel.Le juge Langelier est un juriste
bien distingué qui sera conséquemment
beaucoup d'honneur à sa nouvelle po-
sition.

Les touristes reviennent

Grand nombre de familles à bord
du CarolinaLe "Carolina" venant du bas du
fleuve, marini dernier, était bonifié
de familles revenant de la campagne.Nous avons remarqué entr'autres
les familles Gault, Caverhill, Casgrain,
Smith, Johnson, de Montréal; Lan-
gier, Allaire, Gilmour, Bennett, Cham-
pion, Louis et Scott, de Québec; Ro-
ssett, de New-York.Il reste encore plus de 200 familles
à la Malbaie, une cinquantaine à
Cap à l'Aigle et une centaine à Ca-
couna.Le "Carolina" offrait toute une ex-
position de chiens, de chevaux et de
voitures.L'hon. M. Gault, de Montréal, qui
avait la plus belle collection, trois
scotch collies.Il y avait aussi 29 chevaux de gran-
de valeur et une trentaine de voitures
de tous genres.Le capit. Rivest a réussi à manœu-
vrer tout ce fret énorme sans retarder
la course de son bateau et arriver à
temps pour ne pas retarder le bateau
de Montréal.

POUR RIRE

Balmand et Bobinet parlent de la
chaleur.—Ah! dit Bobinet, j'en ai la toue
des sauteries, par cette température!
—Ma foi! riposte Balmand, il est
certain qu'il y a des moments où on
voudrait être condamné à paque.

Au mess.

—Et le lieutenant X... qu'est-ce
qu'il devient, celui-là? Toujours en
Afrique?...
—Toujours! Il a même fait un beau
mariage; il a épousé une colonne.—Une colonne??
—Et lui! La fille d'un riche colon
nigérien.

Abbey's

Effervescent

Salt est le fondement de la

santé.

L'ÉVÉNEMENT.

JEUDI, 8 SEPTEMBRE 1898

LA jeune reine des Pays-Bas

Les cérémonies du cou-
ronnementWilhelmine demande au peuple
son appui et son concours
pour bien gouvernerAmsterdam, 7.—Les cérémonies du
couronnement de la reine Wilhel-
mine ont eu lieu hier.L'autrice a été saluée par une salve
de 101 coups de canon et des fanfa-
res exécutées au haut des tours des
5 grandes églises d'Amsterdam.Les troupes de toutes armes fai-
saient le service d'honneur.De la porte principale du palais à
l'église et entre deux rangées de ca-
dets de la marine régnait une tente
décorée de guirlandes. Un tapis de
velours couvrait le sol.A 10 h. 30 les familles princières
de Saxe-Weimar escortées de cavale-
rie, se rendent à l'église, au son du
tambour et des musiques militaires.

L'AFFAIRE DREYFUS

Une commission sera nommée

Pour se prononcer sur la
question de révisionLe général Borius nommé gou-
verneur militaire de ParisParis, 7.—Le général Zurlinden, le
nouveau ministre de la guerre, assis-
tât à la réunion de cabinet. Le com-
mandant en chef des armées a traité la ques-
tion de la révision du procès Dreyfus;
il n'en a pas été dit un mot; mais,
comme conséquence de l'enquête ou-
verte à ce sujet et qui se poursuit à
l'heure actuelle, on sait que le gé-
néral Zurlinden enverra à M. Sar-
rien, ministre de la justice, tout le
dossier concernant l'affaire.M. Sarrien nommera une commis-
sion de six membres, qui sera char-
gée de décider s'il y a lieu de procé-
der à une révision du procès. Si la
commission se prononce dans le sens
affirmatif, le dossier sera envoyé à la
chambre criminelle de la cour de cas-
sation qui se prononcera sur les me-
sures définitives que l'on devra pren-
dre.Depuis 1896, on a adressé à la chan-
cellerie 500 demandes de révision de
procès; il n'a été fait droit qu'à sept
demandes. Il y a donc peu de chan-
ces que cette faveur soit accordée à
Dreyfus. Si on l'accorde, il n'est pas
probable que l'affaire soit appelée
avant le mois de février ou de
mars de l'année prochaine.Les journaux confirment la nou-
velle que le général Zurlinden a accep-
té le portefeuille de la guerre sous
les instances du président Faure. Quel-
ques journaux félicitent le général
d'avoir accepté ce poste en présence
des difficultés actuelles et attaquent
M. Canivade en disant que sa dé-
mission était illégale et dépourvue
de tact.Le "Figaro" dit que le général
Sausser a refusé le portefeuille de la
guerre parce qu'il s'est trouvé mêlé à
l'affaire Dreyfus, vu qu'il était gou-
verneur militaire de Paris au moment
du procès. C'est pour ce motif qu'il
a décliné de laisser à un autre le soin
de régler l'affaire. Quant à la révi-
sion du procès, les journaux déclarent
qu'il n'y a aucune chance de succès,
car l'avis du président Faure n'est
pas fait des efforts gigantesques pour
obtenir un nouveau procès public. La
"Petite République" dit que Dreyfus,
dans sa dernière lettre à sa
famille, exprimait son espoir que le gou-
vernement ordonnerait la révision de son
procès. Le "Matin" dit que le lieute-
nant-colonel Picquart a signé une de-
mande de mise en liberté provisoire
de Dreyfus.M. Casimir-Perier, ancien président
de la République, a dit au correspon-
dant du "World": "L'affaire Dreyfus
est actuellement entre les mains
du conseil d'Etat; c'est donc aux mi-
nistres et en particulier au ministre
de la justice et à celui des affaires
étrangères de décider s'il y a des motifs
de croire à l'innocence de Dreyfus
et si l'on n'écartera pas les sus-
ceptibilités étrangères dans le cas où
l'on réviserait le procès et que Dreyfus
soit de nouveau condamné. Il n'y a
rien à objecter à l'ajournement
actuel de la question pourvu qu'on
amène sa condamnation. La sévé-
rité de la justice est exigée dans
tous les pays étrangers."Le général Borius a été nommé
gouverneur militaire de Paris par in-
térim, en remplacement du général
Zurlinden, qui a accepté le porte-
feuille de la guerre.DREYFUS REVIENDRAIT EN
FRANCELondres, 7.—Le correspondant par-
isien du "Times" affirme que la révi-
sion du procès Dreyfus est certaine et
que le prisonnier sera ramené en
France sur un navire de guerre. Il
ajoute que l'on a décidé de le faire
venir dans le plus grand secret. On
l'emmènera dans la prison militaire
de la rue du Cherche-Midi et son pro-
cès sera recommencé sans que per-
sonne ait le moindre soupçon de sa
présence.

LA SIGNATURE DE GUILLAUME II

Berlin, 7.—La "Gazette de Cologne"
dit: "Si les journaux militaires de
France cherchent à faire croire que
de tous les documents de la publica-
tion de la France, au sujet de la bataille
de Dreyfus, court le risque d'être
la guerre avec l'Allemagne, celle-ci
reste tout à fait indifférente à la ques-
tion. Nous savons de quels documen-
ts il s'agit, et nous ne craignons pas
de dire que l'on prétend avoir été écrits
à Dreyfus par l'empereur Guillaume.
L'Allemagne attend avec la plus com-
plète indifférence la publication de ces
pièces fausses. L'empereur ne peut
pas avoir écrit ces lettres. Quel qu'il
en soit, dans le cas où un agent ou
un officier supérieur aurait falsifié la
signature de Guillaume II, ce ne se-
rait pas une raison pour que l'Allema-
gne fasse la guerre à la République
française."LA REVISION DU PROCES SUS-
CITERA-ELLE DES DESOR-
DRES?Paris, 7.—Le choix du général Zurlinden
au poste de ministre de la guerre
est bien accueilli par le public. C'est
un soldat d'abord, ensuite et toujours
et le fait qu'il sera ministre de la
guerre pendant la révision du procès
Dreyfus donnera l'assurance à l'ar-
mée que ses intérêts seront défendus.Quel sera le but de notre vie, et
que Dieu nous bénisse ainsi que mes
efforts pour le bien de la patrie.La reine prie ensuite le serment
constitutionnel d'allégeance.Les cris de "Vive la reine" écla-
tent sous la voûte de l'église et sont
répétés par trois fois.Les héritiers de la reine proclament
alors que le couronnement de la reine
est terminé.La jeune souveraine quitte ensuite
l'église suivie de sa suite, et se rend
au palais au milieu des acclamations
enthousiastes de la ville.Quelques héritiers de la reine parais-
sent au balcon du palais et la foule tou-
ne dans un religieux silence, le son
argentin des trompettes retentit, et
par héritage d'annonce que Wil-
helmine a été couronnée, reine des
Pays-Bas.

Au mess.

—Et le lieutenant X... qu'est-ce
qu'il devient, celui-là? Toujours en
Afrique?...
—Toujours! Il a même fait un beau
mariage; il a épousé une colonne.—Une colonne??
—Et lui! La fille d'un riche colon
nigérien.

L'ÉVÉNEMENT.

JEUDI, 8 SEPTEMBRE 1898

LA jeune reine des Pays-Bas

Les cérémonies du cou-
ronnementWilhelmine demande au peuple
son appui et son concours
pour bien gouvernerAmsterdam, 7.—Les cérémonies du
couronnement de la reine Wilhel-
mine ont eu lieu hier.L'autrice a été saluée par une salve
de 101 coups de canon et des fanfa-
res exécutées au haut des tours des
5 grandes églises d'Amsterdam.Les troupes de toutes armes fai-
saient le service d'honneur.De la porte principale du palais à
l'église et entre deux rangées de ca-
dets de la marine régnait une tente
décorée de guirlandes. Un tapis de
velours couvrait le sol.A 10 h. 30 les familles princières
de Saxe-Weimar escortées de cavale-
rie, se rendent à l'église, au son du
tambour et des musiques militaires.

L'AFFAIRE DREYFUS

Une commission sera nommée

Pour se prononcer sur la
question de révisionLe général Borius nommé gou-
verneur militaire de ParisParis, 7.—Le général Zurlinden, le
nouveau ministre de la guerre, assis-
tât à la réunion de cabinet. Le com-
mandant en chef des armées a traité la ques-
tion de la révision du procès Dreyfus;
il n'en a pas été dit un mot; mais,
comme conséquence de l'enquête ou-
verte à ce sujet et qui se poursuit à
l'heure actuelle, on sait que le gé-
néral Zurlinden enverra à M. Sar-
rien, ministre de la justice, tout le
dossier concernant l'affaire.M. Sarrien nommera une commis-
sion de six membres, qui sera char-
gée de décider s'il y a lieu de procé-
der à une révision du procès. Si la
commission se prononce dans le sens
affirmatif, le dossier sera envoyé à la
chambre criminelle de la cour de cas-
sation qui se prononcera sur les me-
sures définitives que l'on devra pren-
dre.Depuis 1896, on a adressé à la chan-
cellerie 500 demandes de révision de
procès; il n'a été fait droit qu'à sept
demandes. Il y a donc peu de chan-
ces que cette faveur soit accordée à
Dreyfus. Si on l'accorde, il n'est pas
probable que l'affaire soit appelée
avant le mois de février ou de
mars de l'année prochaine.Les journaux confirment la nou-
velle que le général Zurlinden a accep-
té le portefeuille de la guerre sous
les instances du président Faure. Quel-
ques journaux félicitent le général
d'avoir accepté ce poste en présence
des difficultés actuelles et attaquent
M. Canivade en disant que sa dé-
mission était illégale et dépourvue
de tact.Le "Figaro" dit que le général
Sausser a refusé le portefeuille de la
guerre parce qu'il s'est trouvé mêlé à
l'affaire Dreyfus, vu qu'il était gou-
verneur militaire de Paris au moment
du procès. C'est pour ce motif qu'il
a décliné de laisser à un autre le soin
de régler l'affaire. Quant à la révi-
sion du procès, les journaux déclarent
qu'il n'y a aucune chance de succès,
car l'avis du président Faure n'est
pas fait des efforts gigantesques pour
obtenir un nouveau procès public. La
"Petite République" dit que Dreyfus,
dans sa dernière lettre à sa
famille, exprimait son espoir que le gou-
vernement ordonnerait la révision de son
procès. Le "Matin" dit que le lieute-
nant-colonel Picquart a signé une de-
mande de mise en liberté provisoire
de Dreyfus.M. Casimir-Perier, ancien président
de la République, a dit au correspon-
dant du "World": "L'affaire Dreyfus
est actuellement entre les mains
du conseil d'Etat; c'est donc aux mi-
nistres et en particulier au ministre
de la justice et à celui des affaires
étrangères de décider s'il y a des motifs
de croire à l'innocence de Dreyfus
et si l'on n'écartera pas les sus-
ceptibilités étrangères dans le cas où
l'on réviserait le procès et que Dreyfus
soit de nouveau condamné. Il n'y a
rien à objecter à l'ajournement
actuel de la question pourvu qu'on
amène sa condamnation. La sévé-
rité de la justice est exigée dans
tous les pays étrangers."Le général Borius a été nommé
gouverneur militaire de Paris par in-
térim, en remplacement du général
Zurlinden, qui a accepté le porte-
feuille de la guerre.DREYFUS REVIENDRAIT EN
FRANCELondres, 7.—Le correspondant par-
isien du "Times" affirme que la révi-
sion du procès Dreyfus est certaine et
que le prisonnier sera ramené en
France sur un navire de guerre. Il
ajoute que l'on a décidé de le faire
venir dans le plus grand secret. On
l'emmènera dans la prison militaire
de la rue du Cherche-Midi et son pro-
cès sera recommencé sans que per-
sonne ait le moindre soupçon de sa
présence.

LA SIGNATURE DE GUILLAUME II

Berlin, 7.—La "Gazette de Cologne"
dit: "Si les journaux militaires de
France cherchent à faire croire que
de tous les documents de la publica-
tion de la France, au sujet de la bataille
de Dreyfus, court le risque d'être
la guerre avec l'Allemagne, celle-ci
reste tout à fait indifférente à la ques-
tion. Nous savons de quels documen-
ts il s'agit, et nous ne craignons pas
de dire que l'on prétend avoir été écrits
à Dreyfus par l'empereur Guillaume.
L'Allemagne attend avec la plus com-
plète indifférence la publication de ces
pièces fausses. L'empereur ne peut
pas avoir écrit ces lettres. Quel qu'il
en soit, dans le cas où un agent ou
un officier supérieur aurait falsifié la
signature de Guillaume II, ce ne se-
rait pas une raison pour que l'Allema-
gne fasse la guerre à la République
française."LA REVISION DU PROCES SUS-
CITERA-ELLE DES DESOR-
DRES?Paris, 7.—Le choix du général Zurlinden
au poste de ministre de la guerre
est bien accueilli par le public. C'est
un soldat d'abord, ensuite et toujours
et le fait qu'il sera ministre de la
guerre pendant la révision du procès
Dreyfus donnera l'assurance à l'ar-
mée que ses intérêts seront défendus.Quel sera le but de notre vie, et
que Dieu nous bénisse ainsi que mes
efforts pour le bien de la patrie.La reine prie ensuite le serment
constitutionnel d'allégeance.Les cris de "Vive la reine" écla-
tent sous la voûte de l'église et sont
répétés par trois fois.Les héritiers de la reine proclament
alors que le couronnement de la reine
est terminé.La jeune souveraine quitte ensuite
l'église suivie de sa suite, et se rend
au palais au milieu des acclamations
enthousiastes de la ville.Quelques héritiers de la reine parais-
sent au balcon du palais et la foule tou-
ne dans un religieux silence, le son
argentin des trompettes retentit, et
par héritage d'annonce que Wil-
helmine a été couronnée, reine des
Pays-Bas.

Au mess.

—Et le lieutenant X... qu'est-ce
qu'il devient, celui-là? Toujours en
Afrique?...
—Toujours! Il a même fait un beau
mariage; il a épousé une colonne.—Une colonne??
—Et lui! La fille d'un riche colon
nigérien.

L'ÉVÉNEMENT.

JEUDI, 8 SEPTEMBRE 1898

LA jeune reine des Pays-Bas

Les cérémonies du cou-
ronnementWilhelmine demande au peuple
son appui et son concours
pour bien gouvernerAmsterdam, 7.—Les cérémonies du
couronnement de la reine Wilhel-
mine ont eu lieu hier.L'autrice a été saluée par une salve
de 101 coups de canon et des fanfa-
res exécutées au haut des tours des
5 grandes églises d'Amsterdam.Les troupes de toutes armes fai-
saient le service d'honneur.De la porte principale du palais à
l'église et entre deux rangées de ca-
dets de la marine régnait une tente
décorée de guirlandes. Un tapis de
velours couvrait le sol.A 10 h. 30 les familles princières
de Saxe-Weimar escortées de cavale-
rie, se rendent à l'église, au son du
tambour et des musiques militaires.

L'AFFAIRE DREYFUS

Une commission sera nommée

LES DEBARDEURS

Les compagnies de steamers transatlantiques

SE PLAIGNENT DE LEUR SOCIÉTÉ

Il est de notre devoir d'attirer de nouveau l'attention des autorités et de la Chambre de Commerce et particulièrement sur les abus et surcharges faits par les débardeurs de Québec, en rapport avec les frais de chargement des steamers qui font seule un autre port. Malheureusement, malgré l'abolition de la charte des ouvriers de bord par la Législature de Québec, les mêmes abus que l'on a si souvent dénoncés, continuent à exister.

Notre rédacteur, dans une conversation avec l'un des représentants les plus autorisés d'une des grandes compagnies transatlantiques, a appris que si certaines clauses de leurs règlements n'étaient abolies, celles qui obligent les armateurs à prendre une équipe d'hommes aux conditions et règlements de la société chaque fois qu'ils vont escale à Québec, ils seraient obligés de refaire complètement tout le fret expédié de Québec, ou consignés pour notre port.

Encore cette semaine, la compagnie Allan, a dû refuser de prendre plusieurs mille boîtes de fromage à Québec, parce qu'on voulait l'obliger à prendre une équipe d'hommes conformément aux règlements de cette société qui est encore en force, malgré l'abolition de sa charte.

L'agent de cette compagnie ne veut pas prendre le nombre d'ouvriers nécessaire pour faire le chargement de ce fromage; mais le représentant de la société de bord dit remarquer qu'il fallait prendre une équipe d'hommes de pas moins de huit, nombre exigé par leurs règlements. En conséquence et pour éviter toute difficulté avec ces ouvriers on a refusé de prendre le fromage à Québec, lequel a dû être expédié à Montréal.

Nous devons de nouveau la voir avant qu'il ne soit trop tard pour empêcher les autorités d'y voir sans retard, avec l'assurance qu'on pourra venir à une entente avec cette société.

Il faut que le travail soit libre dans notre port, comme il l'est à Montréal, si nous voulons attirer à Québec le grand commerce d'exportation.

Malgré le danger qu'offre le chenal entre Québec et Montréal, vu la diminution constante de l'eau, les compagnies de steamers préfèrent courir le risque d'aller à Montréal, plutôt que de se soumettre aux exactions de toutes espèces imposées par les débardeurs.

Le Lydonian, de la ligne Allan, qui est sorti ces jours derniers du port de Québec, a dû être arrêté par le capitaine de la douane de St-Joseph de Lévis, à cause d'un chargement de bois, pour lequel nous venons d'indiquer.

Les frais de déchargement et de chargement des marchandises à Québec ont dit l'un de ces agents, sont deux à trois fois plus élevés qu'à Montréal.

L'EXPÉDITION DE LA PULPE

Une autre difficulté serait survenue au sujet de l'expédition de la pulpe de Chicoutimi par voie de Québec. Par ces règlements les ouvriers employés au chargement de la pulpe à bord des steamers ont refusé de charger plus d'une goëlette à la fois. Si la société des débardeurs ne veut pas se montrer raisonnable, nous craignons beaucoup que ce trafic prenne une autre direction. Il est même probable que l'on fera le chargement à Chicoutimi même, sur des steamers qui se rendront à cet endroit.

À ce propos, voici ce que l'on nous raconte: Il y a quelques temps, le steamer "Strait of Meany" était à prendre une cargaison de pulpe en notre port. Les ouvriers n'avaient qu'à prendre la pulpe dans les goëlettes et à la placer dans le steamer. A un moment donné, l'armement a été déclaré qu'il refusait de continuer le chargement, malgré qu'il avait déjà deux fois auparavant chargé la pulpe de la même goëlette. Un des intéressés qui était sur les lieux alla se plaindre à l'agent de la compagnie du steamer qui refusait le chargement, et sur les représentations de l'agent, l'armement répondit qu'il terminait la besogne. Cependant, aussitôt après le départ de l'intéressé en question, l'agent armement quitta la goëlette et fit transporter à bord du steamer de la pulpe qui se trouvait à une plus grande distance, étant ainsi une cause de retard.

La société des ouvriers de bord a aussi refusé de charger deux goëlettes à la fois, malgré certains engagements.

Cette conduite est vraiment déplorable et n'est pas tolérable. Nous espérons que la Chambre de Commerce et les autorités intéressées prendront les mesures nécessaires pour faire cesser ces abus.

Le ministre des Travaux Publics

Visite le fleuve entre Montréal et le Cap à la Roche

L'hon. M. Tarte, ministre des Travaux Publics, à Ottawa, a dû faire aujourd'hui une inspection du chenal entre Montréal et le Cap à la Roche. L'accident arrivé au steamer Glen Head qui a touché au Cap à la Roche en descendant, mardi dernier, a décidé les membres de la commission du havre de Montréal. L'hon. M. Tarte, ministre des Travaux Publics, a cherché les causes de cet échouement.

Cette nouvelle a causé un grand émoi dans les cercles maritimes à Montréal et c'est la raison pour laquelle on a décidé d'inspecter le fleuve sans retard.

Il est reconnu que depuis quelques semaines, l'eau s'est considérablement baissée, mais l'on voudrait s'assurer, de vive, si l'accident n'est pas dû à autre chose.

M. le ministre des Travaux Publics fait cette visite officielle à bord de son yacht "Eureka". Il est accompagné de son ingénieur, M. Cambon, ambassadeur français à Washington, et est invité à accompagner l'hon. M. Tarte.

PERSONNEL

Nous regrettons d'apprendre que l'hon. Ch. Langlois est reparti hier pour son pays, après une courte absence de la capitale.

L'hon. M. Shoben est de retour de la campagne. Il est établi de l'accident qui lui est arrivé il y a quelques temps et pourra dans quelques jours se rendre à son bureau.

M. L. Omer Beauchamp, avocat, et sa famille sont revenus de la campagne.

M. J. C. Létour, M.P.P. pour Montmagny est en ville.

M. A. Guibault est revenu de Montréal où il était allé assister à l'assemblée des actionnaires de la Cie Montreal, London Gold and Silver Development Co.

Entente Anglo-Allemande

Concernant leurs intérêts en Afrique et en Chine

(De notre correspondant)

Londres, 7.—La "Pall Mall Gazette" dit que, d'après les renseignements qu'elle possède, elle est en mesure d'affirmer d'une façon catégorique qu'il existe une entente anglo-allemande, laquelle est tout particulièrement commerciale. Toutefois, ajoute le journal, cette entente est un accordement vers un traité concernant le règlement de tous les différends qui pourraient surgir à propos de questions territoriales dans toutes les parties du monde.

La "Pall Mall Gazette" publie aussi les détails de l'entente conclue entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne; mais ces détails n'ont pas été communiqués à l'Associated Press, parce que les fonctionnaires du ministère des affaires étrangères d'Angleterre disent qu'ils sont loin d'être conformes à la vérité. Ils ajoutent que l'entente n'est pas définitivement conclue, et que le rapport est généralement au sujet des intérêts anglo-allemands en Chine, en Afrique et dans d'autres régions, mais il n'y a rien de précis dans ses détails.

(PLUS RECENT)

New-York, 8.—La "Tribune" dit: "L'hon. Joseph Chamberlain a déclaré à un représentant de la "Tribune" que le traité avec l'Allemagne avait été signé, déclarant ainsi à l'univers entier, pour la première fois, qu'une telle alliance avait été faite."

Les élections dans le Vermont

Succès des démocrates

Les prohibitionnistes se font battre

(Dépêche spéciale)

White River Junction, Vermont, 8.—L'élection biennale de mardi dernier, dans l'état du Vermont a donné lieu de bien des surprises, le vote républicain ayant subi une diminution de plus de quatre ans.

Les démocrates ont élu 23 de leurs partisans tandis qu'ils n'avaient obtenu que 11 sièges l'an dernier.

Quelque la question des licences pour détenir des boissons alcoolisées, la plateforme, pendant la campagne, le vote des prohibitionnistes a diminué de plus de 40 p. c. Un prohibitionniste a été élu membre de la Chambre des représentants.

L'hon. Joseph Chamberlain

Le très honorable Joseph Chamberlain, secrétaire d'Etat des Colonies anglaises est arrivé hier soir, à New-York, à bord du "Majestic". Il est accompagné de M. Chamberlain, le neveu du ministre des Colonies.

Il se rend immédiatement au Massachusetts pour visiter les Endicott, parents de sa femme.

L'hon. M. Fitzpatrick, solliciteur général, doit aller le rejoindre demain, dans l'état du Vermont à cause de la maladie de son fils.

Les malles d'Europe

L'offre de la ligne Dominion est acceptée par l'Angleterre

MAIS LE CANADA REFUSE

Montréal, 8.—La compagnie Elder Dempster ou Dominion a reçu aujourd'hui du gouvernement fédéral un message l'informant que son offre de transporter gratis les malles destinées à Bristol ne pouvait pas être acceptée.

En même temps la compagnie était informée que le gouvernement impérial, lui acceptait et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

M. Sinclair, gerant de la compagnie, a accepté et que le "Mont-Calm" parti cette semaine pour Montréal, avait les malles pour Montréal à son bord.

Le pavage de la rue St-Louis

Son extension jusqu'à la rue St-Augustin

Nous sommes heureux de constater

que le "Chronicle" appuie la suggestion de l'extension du pavage en remblai de la rue St-Louis, depuis la porte St-Louis jusqu'aux édifices parlementaires. Notre confrère dans son édition de ce matin, dit ce qui suit:

"L'offre faite par l'hon. M. Duffy, de faire mettre en asphalté les trottoirs du Parlement sur la rue St-Louis, pour qu'on puisse continuer le pavage de la rue St-Louis jusqu'à la rue St-Augustin, est un offre des plus favorables et les autorités municipales devraient l'accepter sans retard."

Nous espérons que le comité de la voirie s'occupera sans retard de cette question et qu'il profitera de l'offre du commissaire des Travaux Publics.

Puisque ces travaux doivent être faits, pourquoi ne pas profiter de l'occasion et donner ordre aux ouvriers de continuer, vu qu'ils sont sur le point de terminer leur besogne sur la rue St-Louis.

Nous espérons que M. le Maire et le comité de la voirie prendront en sérieuse considération, cette extension du pavage en asphalté de la rue St-Louis.

Les nombreux touristes qui ont visité notre ville ont été émerveillés par la magnificence et les splendides plates-bandes qui entourent les édifices parlementaires.

L'hon. M. Duffy, ministre des Travaux Publics a tenu à rivaliser avec ses prédécesseurs pour rendre cette partie de la ville l'une des plus jolies. Maintenant que cet endroit est recherché par tous les visiteurs, nous sommes convaincus qu'il faut de toute nécessité en relever l'éclat et nous nous expliquons l'offre de l'hon. M. Duffy de faire faire les trottoirs en asphalté.

Nous félicitons le ministre des Travaux Publics de cette initiative et nous espérons que le comité de la voirie en facilitera la réalisation.

A L'INDEX

Rome, 8.—Le Vatican a lancé un décret mettant à l'index "Paris", le dernier roman de M. Zola.

Commission des chemins et barrières

Depuis quelques jours, plusieurs personnes nous demandent d'attirer l'attention de la commission des chemins et barrières sur l'état des chemins, surtout dans la direction de St-Foy.

Le chemin est dans un état pitoyable n'ayant pas vu la pelle depuis les printemps derniers.

Nous espérons que cette mention sera suffisante pour engager les personnes concernées à y voir sans retard et à donner une vole carrossable.

Un breuvage qui donne la santé

Abbey's Effervescent Salt possède des propriétés rafraîchissantes; il refroidit l'eau, tout il fait une boisson délicieuse et saine, qui coûte moins cher que l'eau minérale ou l'eau de seltz, et fait infiniment plus de bien. Une cuillerée à thé dans un verre d'eau pris au robinet de l'aqueduc constitue un breuvage rafraîchissant, sain et réconfortant. En vente chez tous les pharmaciens.

Cour de Police

Trois jeunes gens ont été arrêtés cet après-midi, comme étant les auteurs des actes de vandalisme, commis récemment à la Basse-Ville.

Nouveau médecin

M. William J. Enright, de Port Daniel, vient de passer avec grand succès ses examens d'admission à la pratique de la médecine. Le nouveau docteur d'Esplanade partira dans quelques jours, pour sa paroisse natale.

Les huitres

M. H. Derome, commerçant d'huitres au marché Finlay, recevra, la semaine prochaine, une cargaison considérable d'huitres de première qualité, qu'il vendra à des prix modérés.

Dangereux

Hier soir, il s'est détaché de la partie du Cap qui se trouve en arrière des batteries du Patroage, plusieurs milliers de rocs qui ont été projetés vers les maisons situées sur la rue St-Vallier. Nous croyons que cet état de choses pourrait devenir dangereux et lorsque du pied du cap, on envisage la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Depuis longtemps déjà, les habitants de la partie qui surplombe, ça n'est pas sans causer quelque inquiétude.

Bureau de la douane

Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 7 septembre 1893, est de \$5,507.15.

Pour le Saguenay

Un bateau de la compagnie du Richelieu quittera notre port, demain matin.

Cours du revenu

N. A. Kane, convaincu d'infraction à la loi des licences, a été condamné, ce matin, à \$120 d'amende et les frais.

Ouverture des cours judiciaires

L'ouverture des cours judiciaires, aura lieu, lundi prochain, par la justice de St-Esprit, qui sera célébrée à 9.30 hrs., à la chapelle du Séminaire.

A Spencer Wood

Nous sommes autorisés à annoncer que Son Honneur le lieutenant-gouverneur et Mme Jetté donneront un "Garden Party" à Spencer Wood, le 22 du courant. Le dîner d'état que le "Chronicle" annonce pour le 22 aura lieu le 29 du courant.

Un pénible accident

Vers trois heures, hier après-midi, un jeune enfant de 10 ans, Arthur Lyonnais, résidant chez ses parents au No 105, rue Boissieu, a été victime d'un pénible accident. Il marchait sur la rue avec une bouteille à la main, lorsqu'il glissa et tomba sur la bouteille, qui se cassa et dont les fragments lui pénétrèrent dans un poignet en lui faisant une profonde blessure. Le Dr Pisset fut appelé aussitôt, et le jeune enfant fut transporté à l'Hôtel-Dieu, dans l'ambulance.

Faillite

MM. Pierre Langlois et Jacques Langlois, faisant affaires ici, sous les noms de P. Langlois et Cie, ont été déclarés en faillite par le juge de la Cour de la Banque de Montréal. L'actif est de \$2,056, et le passif de \$5,087.

Les principaux créanciers sont: J. B. Lamontagne, \$1,000; Campbell et Brodie, \$715; C. E. Roy, \$450; Hamel et Fils, \$248; Noël et Verrier, \$204; A. Plamondon, \$233; tous de Québec; A. Malby, Lorette, \$312; J. A. M. Côté, St-Jacques, \$245; M. A. Plamondon a été nommé gardien provisoire.

Deux Québécois à Khartoum

Deux québécois, les major Herbert Smith, fils de M. B. H. Smith, ancien président de la banque de Québec, et M. Berthe Nathan, ont pris part au dernier combat d'Omdurman. Aujourd'hui nos concitoyens sont à Khartoum, avec l'armée anglaise dont ils font partie.

Cinq ans de pénitencier

Le fameux Caron, arrêté il y a quelques temps, pour vol de chevaux, a été condamné, ce matin, devant l'hon. juge Chauveau, Caron était sous le coup de deux accusations du même genre. Il a été condamné à la première, et il a été condamné à cinq ans de pénitencier.

Sur la seconde accusation, sentence a été suspendue.

Perte d'un cheval de prix

M. Alfred Dombrowski, boucher, a perdu, hier, un cheval de prix. Le cheval, qui appartenait à M. Dombrowski, a été retrouvé sur la rue St-Joseph, au boulevard Langlois, une autre voiture dont des timons s'étaient enfoncés dans le poitrail du fuyard incontrôlable. Ce cheval est mort quelques instants après l'accident.

On nous dit que M. Dombrowski avait refusé plus de trois cents piastres pour son cheval.

Voleur d'habits

Patrick Waite, accusé d'avoir volé un habitement complet chez Mue Birmingham, a comparu devant M. le magistrat Angers et il a plaidé non coupable. Condamné à suite son procès au prochain terme prochain, il a subitement opté pour un procès sommaire, qui a été fixé à lundi prochain.

A l'Académie de Musique

Malgré le mauvais temps d'hier soir, l'Académie de Musique pour entendre l'opéra, "Les Cloches de Corneville". Quoique cet opéra ne soit pas nouveau pour le public québécois, les rôles ont été rendus avec tant de succès que les assistants en sont revenus enchantés.

Mlle Jarreau s'est distinguée dans le rôle de Germaine et M. White dans le rôle de Gaspar. C'est Frank Nelson qui représentait le marquis de Corneville. En somme le tout a été un succès.

Vente à l'encan

MM. Jacques et Cie, vendront demain, à 1.30 hr. p.m., à leur salle, 264, rue St-Joseph, une quantité de meubles de ménage, balance plate-forme et un petit lot d'épicerie, etc. Pour détails voir l'annonce.

Marchandises mouillées

M. I. A. Fortin, marchand de nouveautés, coin des rues St-Joseph et du Port, vient de faire l'acquisition d'un lot de marchandises "mouillées" provenant du naufrage d'un cargo-golette, dans le bas du fleuve. Il lui faut vendre ces marchandises immédiatement et à tout prix.

Nouveautés

Justement reçu une partie des marchandises d'automne, telles que étoffes à robes de fantaisie, crêpons noir, draps à costume et soies pour matelasses.

THEOPHILE BELAND, 172, rue St-Jean, jonction des chars écuries.

Un vieux contenu

On dit que les anciens conteurs et racontars sont les meilleurs. Cette semaine, vendredi et samedi, nous exposerons dans nos vitrines un contenu tranchant, vieux de 250 ans. C'est avec ce contenu, que vendredi et samedi, de cette semaine, jours de nos bargains d'été, nous coupons nos prix. Pour vous convaincre que ce contenu coupe bien, examinons une liste de prix de notre réduction, qui se journal, et vous jugerez vous-même, trouve dans une des colonnes de ce si le contenu coupe bien.

Grâces obtenues

Merci à St-Pierre pour une grâce obtenue avec promesse de la faire paraître.

MARTINEAU

Marchand de fer, 135 rue St-Joseph.

Banque du Peuple

DEBIT, DION & CIE, COURTIER, RUE ST-PIERRE.

DEPOTS

DEBIT, DION & CIE, COURTIER, RUE ST-PIERRE.

Banque du Peuple

DEBIT, DION & CIE, COURTIER, RUE ST-PIERRE.

DEPOTS

DEBIT, DION & CIE, COURTIER, RUE ST-PIERRE.

Banque du Peuple

DEBIT, DION & CIE, COURTIER, RUE ST-PIERRE.

DEPOTS

DEBIT, DION & CIE, COURTIER, RUE ST-PIERRE.

Banque du Peuple

DEBIT, DION & CIE, COURTIER, RUE ST-PIERRE.

DEPOTS

DEBIT, DION & CIE, COURTIER, RUE ST-PIERRE.

ANNONCES NOUVELLES

Bureau de la douane

Pour le Saguenay

Un bateau de la compagnie du Richelieu quittera notre port, demain matin.

Cours du revenu

N. A. Kane, convaincu d'infraction à la loi des licences, a été condamné, ce matin, à \$120 d'amende et les frais.

Ouverture des cours judiciaires

L'ouverture des cours judiciaires, aura lieu, lundi prochain, par la justice de St-Esprit, qui sera célébrée à 9.30 hrs., à la chapelle du Séminaire.

A Spencer Wood

Nous sommes autorisés à annoncer que Son Honneur le lieutenant-gouverneur et Mme Jetté donneront un "Garden Party" à Spencer Wood, le 22 du courant. Le dîner d'état que le "Chronicle" annonce pour le 22 aura lieu le 29 du courant.

Un pénible accident

Vers trois heures, hier après-midi, un jeune enfant de 10 ans, Arthur Lyonnais, résidant chez ses parents au No 105, rue Boissieu, a été victime d'un pénible accident. Il marchait sur la rue avec une bouteille à la main, lorsqu'il glissa et tomba sur la bouteille, qui se cassa et dont les fragments lui pénétrèrent dans un poignet en lui faisant une profonde blessure. Le Dr Pisset fut appelé aussitôt, et le jeune enfant fut transporté à l'Hôtel-Dieu, dans l'ambulance.